

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-000703 / 67687730
KUTHUMI Commodities SA, 1227 Carouge GE
Nettoyage industrielle de gaine de ventilation*)
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
27.05.2013–30.04.2016 (Nouveau permis)
- 13-001211 / 50007312
Bombardier Transportation (Switzerland) SA, 1844 Villeneuve VD
Maintenance et réparation dans les dépôts CFF des véhicules INOVA dans toute la Suisse (par exemple, réparations sous garanties, urgentes ou complexes qui ne peuvent être effectuées par le personnel technique des CFF)
Horaire indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.08.2013–31.07.2014 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-001210 / 62067482
Vifor SA, 1752 Villars-sur-Glâne
Secteur fabrication et conditionnement produit pharma.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 H, 42 F
01.05.2013–31.12.2014 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001120 / 52063896
Provimi Kliba S.A., 1305 Penthalaz
Moulin et usine de produits fourragers: fabrication, chargement et meunerie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)
- 13-001127 / 67091513
AC Contrôle Sàrl, 1880 Bex
Radiologie industrielle, contrôle par ultrasons et magnétoscopie
Horaire indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-001207 / 61692837
Alpiq InTec Romandie SA, 2072 St-Blaise
Intervention lors de problèmes techniques dans l'entreprise Philip Morris à
Neuchâtel
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

4 juin 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail